

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD**

Procès-verbal d'une assemblée régulière des administrateurs de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, tenue jeudi le 18 décembre 2025 à 19 h 00 au siège social de la Régie situé au 695, Rang St-Joseph, Saint-Côme-Linière.

Étaient présent Madame et Messieurs:

Marc-Antoine Poulin, vice-président et représentant de Saint-Prosper
Michel Breton, vice-président et représentant de Saint-Hilaire de Dorset

Shawn Marier, représentant de Saint-Honoré-de-Shenley

Martin Rodrigue, représentant de Saint-Côme-Linière

Ghyslain Gilbert, représentant de Sainte-Aurélie

Martin Bourque, représentant de Notre-Dame-des-Pins (en ligne)

Louis Bilodeau, représentant de Saint-Martin

Francois Bégin, représentant de Saint-Simon-les-Mines

Gilles Daraîche, représentant de Saint-Évariste de Forsyth

Pierre Grondines, représentant de Saint-Zacharie

Patricia Paquet, représentante de Saint-Théophile

Mathieu Morin, représentant de Saint-Philibert

Marco Grondin, représentant de Saint-René

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Fortier, président et représentant de Saint-Georges.

Est également présent Monsieur Eric Maheux, directeur général et secrétaire-trésorier de l'assemblée.

L'assemblée est ouverte à 19 h 00.

RÉSOLUTION NO: 6036-25

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Daraîche

APPUYÉ par Monsieur Michel Breton

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour de cette assemblée soit accepté

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 6037-25

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
RÉGULIÈRE TENUE LE 20 NOVEMBRE 2025**

IL EST PROPOSÉ par Madame Patricia Paquet

APPUYÉ par Monsieur Martin Rodrigue

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière de ce conseil tenue le 20 novembre soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose auprès des membres de ce conseil les documents suivants et il répond à leurs questions :

- Les autorisations de dépenses en date du 18 décembre 2025;
- Le tonnage de matières résiduelles acheminées au lieu d'enfouissement par chacune des municipalités membres de la Régie au cours du mois de novembre 2025;
- Le tonnage des matières récupérées (bac bleu) au cours du mois de novembre 2025, selon les données transmises par l'entrepreneur au dossier;
- Fiducie Post-Fermeture Desjardins (Portefeuilles)
-

RÉSOLUTION NO: 6038-25

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc-Antoine Poulin
APPUYÉ par Monsieur Shawn Marier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les déboursés présentés soient acceptés selon les montants suivants : C/P : 879 564.51 \$, salaires :66 335.76 \$, pour un montant total de :945 903.27 \$.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 6039-25

DATE DE L'ASSEMBLÉE DU MOIS DE JANVIER 2026

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Daraîche
APPUYÉ par Monsieur Pierre Grondines
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'assemblée régulière des membres de ce conseil prévue en janvier 2026 soit tenue le 22 janvier prochain.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 6040-25

GÉNÉRATRICE - SMBR

CONSIDÉRANT que le système de traitement du lixiviat est une infrastructure essentielle au respect des exigences environnementales et réglementaires de la Régie;

CONSIDÉRANT que des interruptions d'alimentation électrique peuvent compromettre le bon fonctionnement dudit système et entraîner des risques opérationnels et environnementaux;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'assurer une alimentation électrique de secours fiable afin de maintenir le fonctionnement continu du système de traitement du lixiviat;

CONSIDÉRANT qu'une analyse des besoins techniques pour démontrer la pertinence de procéder à l'acquisition d'une génératrice adaptée à la capacité requise du système serait recommandé;

CONSIDÉRANT que vu l'envergure anticipée du projet et l'obligation de procéder par un appel d'offres public via le SEAO;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Breton
APPUYÉ par Madame Patricia Paquet
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil accepte l'offre de service de Stantec afin de sécuriser les décisions techniques à venir, d'intégrer adéquatement les travaux existants et de soutenir la mise en œuvre du projet selon une approche progressive et adaptée.

QU'UN accompagnement technique sur une base de tarification horaire, tenant compte du caractère évolutif du dossier et des interventions à coordonner avec les différents intervenants impliqués est également accepté.

ADOPTÉE

EXPLICATION FIDUCIE POST-FERMETURE

M. Eric Maheux directeur général de la Régie explique le pourquoi d'une fiducie post-fermeture à la Régie

INSTALLATION – TRIOM

M. Jean-Pierre Fortier, président de la Régie, nous entretient de la suite pour le bâtiment du projet TRIOM. Un document concernant les options est déposé au conseil.

RÉSOLUTION NO : 6041-25

MODIFICATION TAUX 2026

CONSIDÉRANT qu'encore cette année, le remboursement pour les coûts de la collecte sélective seront remboursés en double;

CONSIDÉRANT que suite à cette information, il y a lieu de modifier certains taux;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Breton
APPUYÉ par Monsieur Gilles Daraîche
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil autorise la modification des taux.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 6042-25
MANDAT GBI – TRAVAUX SMBR

CONSIDÉRANT que l'analyseur de gaz du système de traitement de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud (RICBS) est un équipement essentiel à la surveillance, au contrôle des procédés et au respect des exigences environnementales;

CONSIDÉRANT que l'analyseur de gaz actuellement en service est désuet et/ou ne répond plus adéquatement aux besoins opérationnels de la Régie;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'assurer la fiabilité et la continuité des opérations du système de traitement par le remplacement de cet équipement;

CONSIDÉRANT qu'il serait important de disposer d'une cartographie à jour des infrastructures du site afin d'améliorer la gestion des actifs, la planification des travaux, la sécurité et la conformité réglementaire;

CONSIDÉRANT que la firme d'ingénierie GBI a déposé une offre de service en date du 18 décembre 2025;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Patricia Paquet
APPUYÉ par Monsieur Michel Breton
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil accepte l'offre de service de GBI pour la préparation du remplacement de l'analyseur de gaz et la réalisation de la cartographie des infrastructures du site.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 6043-25

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc-Antoine Poulin
APPUYÉ par Monsieur Martin Rodrigue
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la présente assemblée soit levée à 20h05.

ADOPTÉE

**LE PRÉSIDENT
DE L'ASSEMBLÉE**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

JEAN-PIERRE FORTIER

ERIC MAHEUX